

Compte

Rendu

du Conseil Communautaire

En date du JEUDI 29 SEPTEMBRE 2011

Compte rendu du Conseil Communautaire du Véron en date du 29 SEPTEMBRE 2011

En présence de

MM. GUIONNET, CADUE, CHATEAU, BARRAUD, AMIRAUT, LESPAGNOL, DESBLACHES, DELAGE, GODOY, DALY, CHUIN, ALBERT, MOUTARDIER, SEVELIN, ROUX, GUERTIN, COIQUIL, HERVOIL, PITAULT, MIMES MEUNIER, ZANARDO, DERNONCOURT, ROULET, HENRY, HAUTCOEUR.

En l'absence de

**Mr JAMET avait donné pouvoir à Monsieur CHATEAU
Mr CHAUVELIN et Mr COLIN excusés.**

L'an deux mille onze, le jeudi vingt neuf septembre à vingt heures, les délégués de la Communauté de Communes du Véron se sont réunis au siège de la Communauté de Communes, Salle Marcel Vignaud, sous la présidence de Monsieur GUIONNET, Président.

Madame HAUTCOEUR est élue secrétaire.

Monsieur GUIONNET informe le Conseil des décisions qu'il a prises dans le cadre de ses pouvoirs délégués

Il propose au Conseil d'ajouter deux questions diverses à l'ordre du jour :

- une subvention pour le collège d'Avoine
- une demande de subvention pour l'extension du Centre Social

1 – Extension du Centre Social

Le Conseil approuve une demande de subvention auprès de la Région dans le cadre du Contrat de territoire.

2 – Commission Intercommunale des Impôts Directs

Monsieur GUIONNET expose au Conseil qu'il convient de créer une Commission Intercommunale des Impôts Directs qui aura pour rôle de donner son avis sur les impôts qui concernent les locaux commerciaux et les établissements industriels. Le Conseil crée donc cette Commission et dresse une liste de 20 titulaires et 20 suppléants parmi lesquels le Directeur Départemental des Finances Publiques désignera 10 titulaires et 10 suppléants.

3 – Aménagement de parkings – Fonds de concours

Le Conseil approuve à l'unanimité le versement d'un fonds de concours de 91 800 euros à la Commune d'Avoine pour la réalisation de parkings et d'espaces publics communs avec la Communauté de Communes du Véron.

4 – Admissions en non valeur

Le Conseil admet en non valeur des titres irrécouvrables pour les montants suivants :

- Budget Général : 232,51 €
- Budget Assainissement : 893,23 €
- Budget Eau : 4 360,56 €

5 – Décision Modificative n° 1 : Régie de Transport

Le Conseil approuve à l'unanimité une décision modificative n° 1 du Budget de la Régie de Transport du Véron, afin de prendre en compte la ligne de transport scolaire Avoine/Saumur :

Section de Fonctionnement

DEPENSES		
604	Achats, prestations de services	19 400,00 €
654	Pertes sur créances irrécouvrables	- 150,00 €
673	Titres annulés sur exercices antérieurs	150,00 €
	Total	19 400,00 €

RECETTES		
7061	Transport de voyageurs	1 600,00 €
7473	Participations du Département	17 520,00 €
7474	Participations des Communes	280,00 €
	Total	19 400,00 €

6 – Culture

■ Monsieur DALY présente au Conseil le projet de « Contrat Culturel » adressé par le Conseil Général. Il fait remarquer qu'en deux ans, les subventions du Conseil Général ont baissé de 46 %.

Un courrier de la Communauté de Communes du Véron demandant un réexamen de ce dossier et insistant sur l'impact négatif de cette décision sur l'action culturelle en milieu rural a reçu une réponse négative.

Le Conseil regrette donc la décision du Conseil Général et répartit la subvention reçue de 8 500 euros entre les associations et structures ainsi qu'il suit :

Manifestations 2011	Montant de la subvention 2011
- Festival Jeune Public « Confluences »	5 500 €
- Festimontois (Comité des Fêtes de Beaumont en Véron)	500 €
- Programmation Culturelle Avoine	950 €
- Programmation Culturelle Ecomusée	950 €
- Harmonie Municipale - Huismes	300 €
- Club d'échecs	300 €
Total	8 500 €

Les associations et les structures concernées par ce contrat ont été reçues en Commission Culture et informées du contexte de la répartition des subventions.

■ Le conseil vote une subvention de 200 euros pour une exposition « planétarium » organisée conjointement par le Collège et la Médiathèque dans le cadre de la semaine de la science.

7 – Acquisitions foncières à Huismes

Dans le cadre du projet touristique de la Communauté de Communes du Véron sur Huismes, Monsieur GUIONNET propose au Conseil d'acquérir diverses parcelles d'une surface de 41 445 m² au total moyennant le prix de 0,38 € le mètre carré, soit 15 749,10 euros.

A ce propos, Monsieur CHATEAU intervient pour exprimer ses réserves sur ce projet, l'équilibre économique de l'exploitation du golf paraissant difficile à obtenir selon l'étude qui a été menée.

Le Conseil approuve les acquisitions (trois abstentions : M. CHATEAU, M. HERVOIL, M. LESPAGNOL).

8 – Développement économique

Le Conseil approuve à l'unanimité diverses actions proposées par Madame MEUNIER :

- une cession de terrains, sis Commune de Savigny en Véron, aux entreprises DELTO et RAGUS sur la zone d'activités au prix de 3,50 € le mètre carré en zone Ay et 1 € en zone N.
- la cession d'un atelier de 150 m² à la société INNOV'FORMATION dont la gérante est madame BOUTON, moyennant le prix de 45 000 euros. (Monsieur SEVELIN ne prenant pas part au vote).
- le lancement d'une consultation pour la maîtrise d'œuvre en vue de la réalisation d'une deuxième tranche de construction d'ateliers relais de 2 000 m², les quatre ateliers construits en 2010/2011 étant tous loués.
- une subvention de 500 euros à Touraine Chinonais Initiative pour la création d'une entreprise informatique à Huismes.
- une subvention de 800 euros à Touraine Chinonais Initiative dans le cadre de la reprise de la boulangerie de Huismes.

9 – Ecomusée du Véron

Le Conseil approuve une demande de subvention :

- auprès de la Région dans le cadre du Contrat de Pays pour le financement de la maîtrise d'œuvre de l'extension de l'écomusée,
- auprès de la DRAC pour l'organisation d'une exposition sur l'archéologie gallo-romaine.

10 – Centre Social

Madame ZANARDO présente au Conseil :

■ Une convention avec l'association CISPEO permettant de développer un nouveau service sur le Véron : « Bout'chou Service ».

Il s'agit d'un service de garde d'enfants à domicile en horaire décalé, proposé aux familles dont le quotient familial ne dépasse pas 751 euros. Cela permet un retour à l'emploi et aux familles concernées de mieux concilier vie familiale et vie professionnelle.

Accord du Conseil à l'unanimité.

■ Une convention avec la Caisse d'Allocations Familiales pour la mise en place d'un Relais d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents (REAAP) sur le Chinonais.

Accord du Conseil à l'unanimité.

11 – Service Eau : Rapports annuels 2009 et 2010

Monsieur CADUE présente au Conseil les rapports annuels 2009 et 2010 des services d'eau et d'assainissement qui sont adoptés à l'unanimité.

Monsieur GUERTIN demande où en est le litige avec MSE sur la filière boue de la STEP et Monsieur CADUE fait le point sur ce dossier.

12 – ZAC : entretien des Routes Départementales

Monsieur PITAULT présente au Conseil une convention avec le Conseil Général portant sur l'entretien des Routes Départementales dans la ZAC. Approuvée à l'unanimité par le Conseil.

13 – Eclairage public

Monsieur GUIONNET expose au Conseil que le SIEIL propose aux communes de prendre en charge la compétence éclairage public ; aujourd'hui, la maintenance de l'éclairage public est de la compétence de la Communauté de Communes du Véron et une gestion par le SIEIL, à l'échelle départementale permettrait sans doute des économies d'échelle.

Il propose que les communes étudient cette question et se prononcent avant un vote de la Communauté de Communes du Véron, mais, afin de ne pas perdre de temps, Monsieur GUIONNET propose de constituer une Commission Locale de Transfert de Charges (CLETC) de 12 membres afin d'étudier les éventuels transferts de charges et leurs compétences.

Monsieur SEVELIN estime qu'il faut être attentif sur ce sujet car il pense qu'il pourrait être plus difficile de négocier des prix.

Après que diverses craintes soient exprimées sur cette question, la composition de la CLETC est adoptée à l'unanimité, chaque commune devant désigner trois représentants.

14 - Personnel

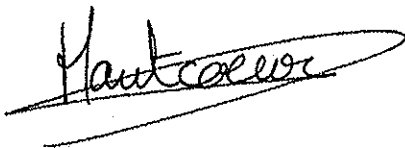
- Le Conseil approuve la prolongation de la convention de mise à disposition d'un Maître Nageur Sauveteur de la Ville de Chinon jusqu'au 16 octobre 2011.
- Il approuve également la création d'un emploi à temps non complet 28/35^{ème} d'aide de cuisine (pérennisation d'un emploi en CAE) et la recherche d'un apprenti sur cette même fonction.

15 - Questions diverses

- Monsieur GUIONNET informe le Conseil que deux recrutements sont en cours pour le Service d'eau ; et que deux autres seront effectués pour la création du pôle bâtiment.
- Monsieur SEVELIN rend compte du dernier Conseil d'Administration de l'USEAB dont le compte d'exploitation 2010/2011 serait positif.

Fait à Avoine et Affiché le : - 7 OCT. 2011

La Secrétaire,
Marie-Laure HAUTCOEUR



Le Président,
Patrick GUIONNET

